



Chaque jour, les 634 collégiens de Sainte-Ursule se doivent de vivre ensemble dans le respect mutuel.

© SAINTE-URSULE

## Le Finistère a testé « No Blame »

**Pour lutter contre le harcèlement, la direction diocésaine du Finistère forme ses équipes à la méthode « No Blame », qui privilégie la médiation. Retour d'expérience au collège Sainte-Ursule, à Saint-Pol-de-Léon (29). LAURENCE ESTIVAL**

Il y a un an, Marie-Hélène Royer, la directrice du collège Sainte-Ursule, à Saint-Pol-de-Léon (29), décide d'essayer la méthode « No Blame » pour lutter contre le harcèlement entre élèves. « J'avais suivi une formation organisée par la direction diocésaine. Cette approche alternative à la sanction, trop souvent pratiquée et qui ne marche pas, m'avait intéressée », explique-t-elle. « No Blame » repose en effet sur la médiation. Concrètement, après avoir écouté un élève se plaignant de harcèlement, le chef d'établissement (ou un éducateur de la vie scolaire) lui demande de désigner huit personnes : deux qui lui sont hostiles, deux qui lui sont favorables, deux neutres et deux qui ne sont pas forcément dans sa classe mais qui le connaissent, par exemple parce qu'elles ont joué avec lui dans la cour de récréation.

Le groupe se réunit ensuite en présence de deux adultes qui vont animer les échanges, tout en garantissant le secret des propos tenus. « Les psychologues ne sont pas associés, car l'idée n'est pas de se focaliser sur les harceleurs mais de

créer une dynamique au sein du groupe. Nous expliquons qu'untel va mal et demandons si les élèves qui sont autour de la table ont remarqué quelque chose de particulier », poursuit Maryline Abéguiilé, chargée de mission pour le 2<sup>d</sup> degré à la direction diocésaine du Finistère, à l'origine de cette initiative. Aux termes de la rencontre, chaque élève repart avec une feuille de route co-construite qui mentionne les engagements pris vis-à-vis de son camarade : lui dire bonjour, jouer avec lui, l'aider... Un rendez-vous est ensuite pris individuellement, avec chacun des élèves présents et la victime, pour faire le point quinze jours plus tard.

### Éviter l'effet tribunal

Selon la chargée de mission, cette méthode permet souvent de stopper le phénomène. « À condition d'intervenir dès les premiers signes, et avant que la situation ne soit trop détériorée », pointe-t-elle. « La maturité des élèves est aussi, contrairement à ce qu'on croyait au départ, un facteur de succès, ajoute Marie-Hélène Royer. Dans les cinq cas que nous avons traités l'année dernière, ceux concernant des élèves de 3<sup>e</sup> ont été résolus avec la méthode « No Blame ». Les résultats ont été plus mitigés en 5<sup>e</sup> et négatifs pour un cas signalé en 6<sup>e</sup> car l'élève n'était pas réellement harcelé mais juste un peu bousculé. » Les adultes jouent aussi un rôle majeur. « Il faut faire attention aux mots utilisés : on ne doit pas juger les élèves mais les conduire à prendre conscience de la situation par eux-mêmes », rappelle la directrice, qui met aussi l'accent sur la nécessité d'organiser la réunion du petit groupe dans des lieux aussi neutres que possible – en clair pas le bureau du directeur ou du CPE – pour éviter l'effet tribunal. « Il faut que chacun se sente grandi et puisse se reconstruire à l'issue de la démarche », conclut Maryline Abéguiilé. ●

### BRANLE-BAS DE COMBAT À RENNES

Après avoir dressé un état des lieux dans l'ensemble des établissements du diocèse, la direction diocésaine de Rennes (35) s'est dotée d'un plan d'action qui va progressivement se mettre en place. Première étape : l'organisation d'un séminaire associant tous les services (psychologues, médiation, gestion de crise, éducation

inclusive...) pour voir comment venir en appui aux établissements en cas de problème. Viendra ensuite le déploiement d'actions de sensibilisation. Leur seront présentés le protocole académique, la méthode « No Blame », la méthode Pikas... « car il n'y a pas de recettes miracle », pointe Michel Pellé, le directeur diocésain. LE